



# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Vignobles

## CHAMPAGNE ARDENNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 553 du 8 juin 2006 - 4 pages

### Stades

Les conditions plus que fraîches de la semaine dernière n'ont pas permis un développement conséquent. A l'inverse, les températures nettement plus chaudes prévues pour les jours à venir devraient dynamiser la croissance des pousses et amorcer un début de floraison dans les secteurs précoces.

Stades moyens observés :

**Chardonnays**: 18 "11 à 12 feuilles étalées" également encore 17 "10 feuilles étalées" suivant les situations

**Pinots noirs**: 17 "10 feuilles étalées", variation suivant précocité des parcelles du stade 16 (8-9 feuilles) à 18.

**Pinots meuniers**: 16 (8-9 feuilles).

### Mildiou

Depuis la semaine dernière, la situation a très peu évoluée en terme d'expression de la maladie au vignoble. A ce jour, la grande majorité des surfaces est très peu concernée par la présence de taches surtout dans les secteurs de la Marne, et assez largement de l'Aisne. Dans l'Aube, l'expression est beaucoup plus hétérogène suivant, l'intensité des pluies contaminatrices (localement très fortes) décrites dans nos précédents messages.

Attention tout de même, car le réchauffement actuel va permettre, une accélération des incubations en cours avec des sorties de taches probables pour cette fin de semaine

(8-10 juin) et une potentialité de sporulation bien supérieure. Des symptômes de rot gris s'expriment actuellement sur les inflorescences les plus basses dans certaines parcelles auboises les plus touchées par les foyers primaires (Blingny, Merrey sur A, Celles s/O,...). Bilan des contaminations au cours de la semaine dernière : des précipitations ont touché plus ou moins l'ensemble du vignoble du 29 mai au 1er juin, cependant les contaminations ne sont pas systématiques dans chaque situation compte tenu des températures très fraîches avec des moyennes oscillant sensiblement par rapport au 11°C requis. Contaminations relevées par le modèle Milvit:

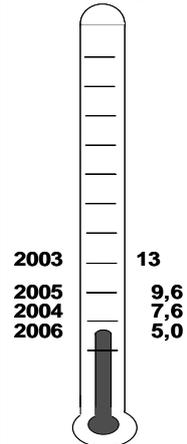
date (intensité) secteur sorties de taches

29 mai	faible	localisée	10 juin
30 mai	faible	Perthois(*)	10 juin
31 mai	faible	Montgueux(*)	10 juin

(\*) secteurs localisés cités à titre indicatif, d'autres contaminations locales peuvent se produire suivant les pluies et les conditions de températures. Les prévisions météorologiques pour les prochains jours laissent espérer des conditions sèches et chaudes, notamment en fin de semaine, être très vigilant suivant les secteurs en cas d'orages annoncés.

■ **Nos conseils** : en toute situation maintenir une protection soignée et notamment veiller à assurer une bonne qualité de pulvérisation. Effectuer une visite de vos parcelles en fin de semaine afin d'évaluer l'état sanitaire en cette proximité de floraison. Gestion des renouvellements : cas général, parcelles parfaitement saines, réintervenir à échéance classique selon le type de fongicide (soit 12 ou 14 jours), à cette époque les systémiques sont bien appropriés. Anticiper d'une journée (ou deux) en cas d'orages annoncés. Cas de parcelles présentant quelques taches assez fréquentes et/ou secteurs à risque plus élevé comme l'Aube, maintenir encore une protection resserrée de 2 jours. Enfin, dans les cas très spécifiques des parcelles les plus fortement attaquées (foyers de une à plusieurs taches par cep et attaques fréquentes sur inflorescences) suivre les préconisations de type risque exceptionnel (par exemple les pénétrants de type cymoxanil renouvelés à 8 jours, voir Mémo p°5, p°7, p°10).

Indice de gravité  
Miltvit  
stade : 17 à 18  
10 - 12 feuilles



### Oïdium

Des symptômes foliaires, souvent encore discrets (taches de quelques millimètres), sont assez régulièrement observés dans des parcelles généralement très sensibles qui expriment assez régulièrement la maladie. Avec le retour de condi-

Les gagnants du concours mildiou seront contactés individuellement

Mildiou  
Stabilité apparente, restez vigilant

Oïdium  
maintenir une protection sans faille

Tordeuses  
Effectuer les observations de glomérules, très peu d'interventions nécessaires

DRAF  
Service Régional de la  
Protection des Végétaux  
Centre de Recherches  
Agronomiques  
2 esplanade Roland  
Garros - BP 234  
51686 Reims Cedex 2  
Tel: 03.26.77.36.40  
Fax: 03.26.77.36.74  
E-mail: srpv.draf-  
champagne-ardenne@  
agriculture.gouv.fr

Imprimé à la station  
D'Avertissements  
Agricoles de  
Champagne Ardenne  
Directeur gérant :  
M. COLLOT  
Publication périodique  
C.P.P.A.P n°0905 B 05574  
ISSN n°0996-9861  
Tarifs : Courrier 79 euro  
Fax 75 euro Mail 74 euro  
Diffusion en collaboration  
avec la FREDONCA  
(Art. L252-1 à L252-5 du  
Code Rural)

tions beaucoup plus chaudes et l'acquisition du stade de grande sensibilité, l'expression de symptômes en parcelles très sensibles risque d'être plus apparent. A titre d'illustration, en plus des parcelles sensibles déjà signalées (coteaux sensibles sur Avize, Oger,...) dans nos précédents bulletins, de nouvelles taches sont signalées (source GDV51) à Montgenost et à Vavray le Grand.

■ **Nos conseils :** *assurer un excellent niveau de protection et de surcroît en parcelles les plus sensibles. Respecter les délais de renouvellement et privilégier l'utilisation de produits à action curative (voir bulletin n°550 du 17 mai et note nationale bulletin n°543 du 16 mars).*

## Brenner

Au cours de la semaine dernière de nouvelles projections assez conséquentes d'ascospores ont été enregistrées, l'inoculum est toujours efficace. Les toutes premières taches sur feuilles viennent d'être observées (source GDV10 et Union Auboise) à Noé les Mallets et Bergères.

■ **Nos conseils :** *maintenir la protection dans les parcelles sensibles de l'Aube (anti-mildiou ou anti-oidium homologué brenner).*

## Pyrales

Dans les parcelles concernées, les chenilles présentent actuellement des tailles variant de 9 à 18 mm (donc bien visibles...), elles sont à présent bien à l'abri à l'intérieur des feuilles repliées et s'entourent progressivement d'un cocon.

■ **Nos conseils :** *les rares parcelles nécessitant une intervention ont du être traitées. A présent, il est trop tard pour intervenir avec efficacité.*

## Tordeuses

Le vol des cochylys est à présent terminé hormis quelques captures encore sporadiques. Pour l'eudémis, il en est de même mais avec une fin de vol un peu plus progressive dans les secteurs concernés.

Aucune activité de ponte récente n'est observée depuis la fin des éclosions. Les glomérules sont à présent visibles, mais ils sont encore souvent de petite taille (2 à 3 boutons floraux accolés) et surtout les chenilles sont, jusqu'à présent de petite taille (1 à 2 mm, parfois 3 mm). Toutes les observations des différents réseaux convergent logiquement vers le même constat que lors des observations d'oeufs, le niveau d'infestation s'avère très faible et dans la presque totalité des cas bien inférieur au seuil d'intervention (30 glomérules avec chenilles vivantes pour 100 inflorescences).

■ **Nos conseils :** *réaliser cette semaine (également jusqu'au milieu de la semaine prochaine) l'observation des glomérules dans les parcelles sensibles aux tordeuses, le recours à des interventions insecticides devrait être assez rare . En cas de réelle nécessité l'utilisation d'un insecticide de type RCI serait bien adapté (voir bulletin précédent). L'observation est aussi particulièrement pertinente dans les sites protégés sous confusion sexuelle (cochylys uniquement ou cochylys + eudémis), en effet la connaissance du niveau de population et de l'espèce en fin de 1ère génération est un bon indicateur de risque pour la 2ème génération.*

## En bref

**Black-rot :** Quelques symptômes foliaires ont été découverts la semaine dernière sur une parcelle à Argançon (observation Magister). Cette maladie encore assez rare en Champagne, fait l'objet de l'attention des techniciens.

## GESTION DE LA LUTTE CONTRE LA POURRITURE GRISE DE LA VIGNE

La pourriture grise causée par *Botrytis cinerea* reste une maladie dont les mécanismes d'infection sont difficiles à appréhender et encore mal connus.

Malgré tout, des constats sont là : l'expression des dégâts est extrêmement variable d'une année sur l'autre et d'une parcelle à une autre, voire à l'intérieur d'une même parcelle.

Si évidemment les cépages présentent des classes de sensibilité différentes, la lutte chimique, pour être pleinement efficace, doit être impérativement accompagnée de mesures prophylactiques. Celles-ci peuvent même suffire dans les parcelles peu sensibles au botrytis pour assurer une maîtrise satisfaisante de la maladie.

### Les mesures prophylactiques sont primordiales !

#### - Limiter la vigueur de la vigne :

Fertilisation raisonnée,  
Taille adaptée permettant une répartition homogène des grappes,  
Enherbement.

#### - Bien aérer les grappes :

Vigne bien palissée, ébourgeonnée, effeuillée et éventuellement éclaircie.

**Limiter les blessures des baies** grâce à une maîtrise correcte des vers de la grappe et de l'oïdium

**Limiter les blessures** engendrées lors des opérations de rognage et d'effeuillage en effectuant les réglages adéquats du matériel utilisé).

### La lutte chimique vient en complément des mesures prophylactiques !

- Pour obtenir une efficacité optimale, effectuer de préférence **deux applications** par an (sauf pour les vignes destinées à la production de vin de type moelleux ou liquoreux où il est conseillé de ne faire qu'un seul traitement).
- Les **stades d'application indicatifs** sont : **A** (fin floraison), **B** (fermeture de la grappe), **C** (véraison), **D** (2 à 3 semaines avant récolte à réserver à certaines situations).
- Bien **soigner la pulvérisation** en ciblant la zone des grappes avec un matériel adapté et bien réglé.
- Spécialités disponibles :

Familles chimiques	Spécialités commerciales	Stades recommandés	Gestion des résistances
Pyridinamines	Sekoya	A,B ou C	Fongicide multi-sites Un traitement/an/ha
Anilino-pyrimidines	Cockpit, Japica, Lasca, Scala.	A, B ou C	Ne pas utiliser avec Switch la même année Un traitement/an/ha
Benzimidazoles et phénylcarbammates	Jonk, Sumico L	A	Un traitement/an/ha
Hydroxyanilides	Lazulie, Teldor	A, B ou C	Un traitement/an/ha
Imides cycliques	Kidan, Kimono, Ronilan DF, Rovral Aquaflo, Sumisclex	A, B ou C	Un traitement/an/ha
Phénylpyrroles	Geoxe	A ou B	Ne pas utiliser avec Switch la même année Un traitement/an/ha
Phénylpyrroles et anilino-pyrimidines	Switch	A ou B	Ne pas utiliser avec Géoxe, Cockpit, Japica, Scala et Lasca la même année Un traitement/an/ha
Carboxamides	Cantus	A, B ou C	Un traitement/an/ha
Fongicide biologique à base de micro-organismes ( <i>Bacillus subtilis</i> )	Serenade Biofungicide	C ou D	Fongicide multi-sites

**Résistances** : Les monitorings effectués sur l'ensemble des vignobles français depuis quelques années montrent que toutes les familles chimiques (hormis celle des Pyridinamines et les micro-organismes) sont désormais touchées par la résistance. Cette évolution n'est pas corrélée dans l'immédiat avec une perte d'efficacité au champ.

Par ailleurs, il existe aussi des souches appelées « Multi-Drugs Resistant » (MDR) qui sont faiblement résistantes à plusieurs familles d'anti-botrytis (Anilino-pyrimidines, Phénylpyrroles, Hydroxyanilides, Carboxamides), mais aussi pour certaines aux IDM (IBS du groupe I) utilisés notamment dans la lutte contre l'oïdium. Principalement en Champagne, ces souches MDR sont en augmentation. De plus, les spécialités anti-botrytis sont constituées d'une seule substance active (à l'exception de Switch associant deux molécules appartenant à deux familles chimiques différentes). Dans ces conditions et afin de garantir l'efficacité sur le long terme des stratégies anti-botrytis, il est fortement recommandé d'alterner l'emploi des familles chimiques non seulement sur l'année mais aussi pluriannuellement (y compris dans le cas d'une seule application annuelle). Le nombre de familles chimiques disponibles aujourd'hui le permet facilement.

### **Botrytis : conseils pour la Champagne :**

Dès cette campagne 2006, dans l'objectif de préserver au maximum l'efficacité des produits vis à vis de l'augmentation des souches de botrytis MDR (multi drug resistant), l'emprise des applications chimiques (jusqu'à présent basée sur 3 applications annuelles) doit fortement diminuer.

- **Privilégier toujours la prophylaxie** : tout excès de vigueur favorise l'expression du botrytis, les dispositifs d'enherbement des parcelles prouvent également leur grande efficacité en terme de poids dans cette prophylaxie.
- **Ne traiter que les parcelles réellement sensibles.**
- **Privilégier le 1er traitement au stade 'A'** chute des capuchons floraux, la synthèse de différents essais régionaux et nationaux démontre que le maximum d'efficacité est délivré à ce stade, à l'inverse les derniers stades 'C' (voire 'D') délivrent le moins d'efficacité. Donc supprimer en priorité les derniers stades d'application.
- Respecter la règle : **ne pas utiliser plus d'une application par famille chimique et par an.**
- En résumé : **0, 1, 2, très ponctuellement 3 traitements par an.**

## **Lutte obligatoire contre la flavescence dorée sur la commune de Mareuil le Port**

*Au cours de la prospection « jaunisse de la vigne » en 2005, un cep s'est révélé positif au phytoplasme responsable de la flavescence dorée. Cette découverte a contraint l'administration à déclarer la commune de Mareuil le Port contaminée et classe cette commune en périmètre de lutte obligatoire ( voir bulletin n°542 du 16 février 2006). Cette lutte consiste d'une part à détruire le vecteur de la maladie et d'autre part à prospecter le vignoble de toute la commune pour détecter d'éventuels ceps atteints.*

### **Quelques éléments concernant la maladie**

Les symptômes de cette jaunisse sont identiques à ceux exprimés par la maladie du bois noir :

- retard au débourrement,
- rougissement ou jaunissement du feuillage selon les cépages,
- bois mal ou non aoûté,
- dessèchement des grappes ("coulure") et pertes de récolte.

Seule une analyse en laboratoire permet de différencier la flavescence dorée et le bois noir.

L'agent responsable de cette jaunisse est un phytoplasme : il s'agit d'un micro-organisme proche d'une petite bactérie dépourvue de paroi cellulaire et localisé dans les vaisseaux de la plante. Il se multiplie dans la vigne et dans une cicadelle spécifique qui le transporte. Il circule dans la souche et s'y conserve à vie.

La maladie se développe par foyers et peut se propager rapidement. Les causes d'introduction de la maladie au vignoble sont :

- la plantation de plants contaminés,
- la dissémination du phytoplasme par le vecteur, la cicadelle de la Flavescence dorée *Scaphoïdeus titanus*.

### **La biologie du vecteur.**

Après avoir hiverné sous les écorces des

charpentes, les oeufs de la cicadelle éclosent fin mai avec un échelonnement jusqu'à la fin du mois de juin. La larve va évoluer pendant 50 à 55 jours en passant par cinq stades larvaires.

Les premiers adultes apparaissent fin juillet début août et, après 10 jours de maturité sexuelle ils s'accouplent. Les femelles pondent quelques jours après. La durée de vie des adultes est d'un mois, les derniers mourant vers la mi-septembre.

Les larves se contaminent en prélevant leur nourriture sur une plante malade. Après un temps d'incubation d'environ un mois, elles deviennent infectieuses et transmettent la

maladie en se nourrissant.

### **La recherche du vecteur.**

Depuis plusieurs années, dans le cadre du territoire national, cet insecte faisait déjà l'objet d'une prospection au vignoble champenois, la découverte de l'automne dernier impose de renforcer cette recherche.

Deux dispositifs sont mis en place :

- le prélèvement d'échantillons de bois pour détecter d'éventuelles naissances de larves
- la détection d'adultes sur la commune concernée grâce à des pièges spécifiques.

### **La lutte obligatoire contre le vecteur**

Sans attendre les résultats de la recherche du vecteur, l'arrêté du 9 juillet 2003 prévoit trois applications d'insecticides homologués pour la lutte contre *scaphoïdeus titanus* :

- une première intervention environ un mois après le début des éclosions (vers le 15-25 juin)
- une deuxième application en fin de persistance d'action de l'insecticide (entre 12 et 14 jours après)
- un troisième traitement destiné à détruire les adultes 30 jours après.